



Les 8 rapaces nocturnes du Maroc

Les 8 rapaces nocturnes du Maroc Les rapaces sont une famille d'oiseaux de proie carnivores qui ont plusieurs caractéristiques en commun : un bec souvent crochu, une vision qui porte très loin et des serres tranchants. On distingue deux genres de rapaces : Ceux qui s'activent le jour et qu'on appelle diurnes (on citera les exemples de différents types de faucons, d'aigles de vautours etc), ceux qui s'activent et chassent la nuit et qu'on appelle nocturnes (on inclue parmi les rapaces nocturnes la quasi totalité des chouettes, hiboux etc). Contrairement aux rapaces diurnes, les plumes des rapaces nocturnes recouvrent entièrement la patte, formée de quatre doigts disposés en étoile et munis de griffes puissantes. Cependant, malgré leurs ressemblances physiques évidentes (bec crochu, serres recourbées et puissantes, excellente vue...) et leur façon de chasser commune, les rapaces diurnes et nocturnes n'ont aucun lien de parenté. Les rapaces nocturnes sont des oiseaux solitaires. En règle générale tous les rapaces nocturnes Marocains vivent la nuit et dorment le jour, à l'exception de la chouette chevêche qui en période de nourrissage des jeunes, peut être active durant la journée. On distingue les hiboux des chouettes par leurs « oreilles ». Les hiboux en ont, les chouettes n'en ont pas. A noter que ces « oreilles » n'a aucune fonction liée à l'ouïe et sont plus des protubérances « esthétiques ». Les « vrais » conduits auditifs sont cachés derrière les disques faciaux presque au niveau des yeux. Ces systèmes auditifs sont très efficaces : les rapaces nocturnes sont les seuls oiseaux qui ont l'ouïe plus développée que la

vue. Ils sont capables de capturer leur proie sans même se servir de leurs yeux ! Comme pour les chats, la vision nocturne des chouettes et hiboux est excellente (sauf de près et dans l'obscurité absolue). Pour garder à vue leur proie, les rapaces nocturnes prédateurs ont les yeux situés sur le devant de la tête. Disposant d'une zone de vision binoculaire (vision des deux yeux combinés) importante, qui leur donne la sensation tridimensionnelle du relief, ils peuvent également mieux apprécier les distances. Leurs yeux ont un champ visuel de 110°; et un champ binoculaire de 70°; ; cette réduction du champ de vision est largement compensée par des tours de tête de 3/4: un rapace nocturne peut tourner sa tête pour voir derrière lui et cela sans même bouger son corps. Les rapaces nocturnes volent silencieusement parce que le bord des plumes des ailes est pourvu de sourdines (plumes taillées en forme de dentelure) qui permettent l'étouffement du bruit des ailes. Cela permet donc à l'oiseau de mieux surprendre les proies éventuelles (rongeurs, oiselets, oisillons, chauve-souris, petits reptiles, batraciens, insectes…) Les rapaces nocturnes peuvent parfois stocker la nourriture, surtout à l'époque de la nidification. Le plus souvent, chouettes et hiboux avalent leurs proies entières si elles sont assez petites. Plus grosses, ils les dépècent. Dans l'estomac, les sucs digestifs attaquent les chairs et laissent poils, plumes et os intacts ; ce sont ces restes non digérés qui sont rejetés par le bec après la digestion sous formes de boulettes plus ou moins arrondies : ce sont les pelotes de réjection. Les rapaces nocturnes sont donc de vrais petits radars avec les atouts naturels dont ils disposent : Super-ouïe, super-acuité, vision binoculaire et au besoin monoculaire, le tout monté sur un cou rotatif très flexible. Ajoutez à ça un vol silencieux et des serres adroites et puissantes qui font du rapace nocturne un prédateur hors paire ! Au Maroc on peut compter 8 espèces de Rapaces nocturnes, TOUTES sont nécessaires à l'équilibre des milieux naturels : Petit duc scop « Au Maroc, le petit duc scop est un visiteur d'été rare et localisé (…) c'est aussi un migrateur commun, transitant dans tout le pays aux deux passages, pour rejoindre au printemps ses lieux de nidification européens, et à l'automne ses lieux d'hivernage localisés au sud du Sahara. » (extrait de l'ouvrage Oiseaux du Maroc réalisé par le GOMAC) photo : Michel Aymerich Grand duc Ascalaphe. c'est un sédentaire rare et localement abondant répandu dans pratiquement tout le pays, aussi bien en zones de plaines, qu'en zones montagneuses ou désertique.(extrait de l'ouvrage Oiseaux du Maroc réalisé par le GOMAC) photo : Michel Aymerich Hibou moyen duc: « sédentaire localisé, rare à localement abondant, très discret et par conséquent difficile à détecter, présent dans le nord du pays, au sud jusqu'aux Atlas » (extrait de l'ouvrage Oiseaux du Maroc réalisé par le GOMAC) Photo: Wikipedia Chevêche Athéna : « sédentaire et commune sur toute l'étendue du territoire, quoique moins abondante dans l'extrême sud-ouest du pays et au-dessus de 1500 m en montagne » (extrait de l'ouvrage Oiseaux du Maroc réalisé par le GOMAC) Photo: Saad Rih Chouette Effraie: seule espèce de la famille des effraies au Maroc. « Nidificatrice commune et sédentaire,(…) se rencontre presque partout, en ville ou à la campagne, du niveau de la mer jusqu'à 1500 m d'altitude, jusque dans les régions sahariennes » (extrait de l'ouvrage Oiseaux du Maroc réalisé par le GOMAC) Photo: Wikipedia Chouette hulotte: « Nidificatrice sédentaire commune répandue dans une grande partie du pays, au sud au moins jusqu'aux Atlas (jusqu'à 2000 m d'altitude) et dans certaines oasis sahariennes (Tafilalt par exemple), plus rarement signalée dans les régions orientales et dans les plaines côtières centre atlantiques » Chouette Effraie: seule espèce de la famille des effraies au Maroc. « Nidificatrice commune et sédentaire,(…) se rencontre presque partout, en ville ou à la campagne, du niveau de la mer jusqu'à 1500 m d'altitude, jusque dans les régions sahariennes » (extrait de l'ouvrage Oiseaux du Maroc réalisé par le GOMAC) Photo: Wikipedia Hibou du cap: « sédentaire dans le nord ouest du pays (…) où il est rare, localisé et en régression marquée depuis la fin du XIX siècle, suite à la destruction et au dérangement croissant de son habitat » (extrait de l'ouvrage Oiseaux du Maroc réalisé par le GOMAC) Photo: Saad Rih Hibou des marais:



« espèce migratrice européenne rare, transitant par le Maroc aux deux passages pour rejoindre ses quartiers d'hiver qui s'étendent jusqu'au Sénégal et au Mali» (extrait de l'ouvrage Oiseaux du Maroc réalisé par le GOMAC) Photo: Wikipedi Source Web: ecologie